



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dans le présent document, le terme “photographe” est utilisé de manière générique pour faire référence tant aux photographes qu'aux vidéastes, et ce, dans le but de simplifier la lecture et la compréhension des Conditions Générales de Vente.

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes et à toutes les ventes de prestations et produits conclus entre le client et AxElena Production. Le photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment, les présentes conditions générales.

Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande.

ARTICLE 1 : OBJET

AxElena Production propose des prestations privées et publiques telles que présentées sur son site Internet: <https://www.axelenaproduction.fr>

Le fait de réserver une séance équivaut à la passation d'une commande par le client et entraîne l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par le photographe au client.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

ARTICLE 2 : COMMANDE

La réservation d'une prestation photographique se fait exclusivement par email ou via les réseaux sociaux (suivant les informations de contact fournies sur le site internet du photographe).

Toute commande est acceptée lors de la signature du devis ou contrat et après réception de l'acompte si il est demandé.

ARTICLE 3 : TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix sont affichés toutes taxes comprises et dépendent des tarifs applicables à la date de la commande. S'ils sont amenés à varier par la suite, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande.

Des frais de déplacements ou de logement pourront être appliqués. Ils seront alors repris dans le devis.

Pour les prestations supérieures à 600€, un acompte de 30% sera demandé à la signature du devis et nécessaire à l'acceptation de la commande. Il pourra être réglé par virement bancaire.

Le solde devra être payé au plus tard le jour de la prestation. Il pourra être réglé par virement, chèque ou espèces.

Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la prestation sans remboursement de l'acompte.

ARTICLE 4 : MODIFICATION DE LA PRESTATION

Toute demande de modification d'une prestation sollicitée par un client ne pourra être prise en compte que si la demande est envoyée par SMS au photographe au moins 7 jours avant la date prévue de la prestation.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entraînera le remboursement de l'acompte. A moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie.

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation photographique devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé, sauf cas de force majeure pour le client.

ARTICLE 5 : RÉALISATION DE LA PRESTATION

Le photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Il met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique du photographe.

En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DU CLIENT

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au-delà de 30 minutes de retard, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

Les clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent.

Le photographe ne pourra être gêné durant sa prestation par des photographes amateurs.

Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entière responsabilité des parents.

En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne présente dans le studio, ceux-ci devront être remboursés dans leur intégralité.

ARTICLE 7 : POST-TRAITEMENT

Le photographe ne livre jamais de fichiers brutes. Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique.

Le photographe est le seul à décider du post-traitement qu'il appliquera.

Toute retouche supplémentaire demandée par le client sera acceptée ou non par le photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur. Seules les photographies traitées par le photographe seront exploitables par les deux parties.

Pour les prestations vidéos, le client a le droit à deux sessions de modifications (changement mineures (colorimétrie, texte, plans...))

ARTICLE 8 : LIVRAISON

AxElena Production met tout en œuvre pour satisfaire la livraison des photos ou vidéos dans les meilleurs délais (maximum 6 semaines).

Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

Les photos sélectionnées et retouchées sont envoyées au client par via une galerie privée accessible par mot de passe.

Les vidéos sont transmises par le biais de la plateforme viméo.

La livraison des fichiers numériques se fait sous la forme de fichiers JPEG pour les photos et mp4/MOV pour les vidéos.

Les autres fichiers sont la propriété du photographe et ne seront en aucun cas remis au client.

ARTICLE 9 : DURÉE DE CONSERVATION

AxElena Production s'engage à sauvegarder les réalisations rendu au client durant un an, passé ce délai le client peut les demander à nouveau pour un tarif de 50€ (si le photographe possède encore les clichés).

ARTICLE 10 : RESPONSABILITÉS

10.1 Conditions atmosphériques défavorables

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, le photographe ne pourra être tenu responsable de la non exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande.

Aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure.

10.2 Force majeure ou maladie

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent, ...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

AxElena Production se réserve le droit d'annuler/reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie.

Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

La séance sera reportée à une date ultérieure.

Dans le cadre d'un mariage, le photographe s'engage à faire son possible pour aider les clients à trouver un autre prestataire disponible pour réaliser la prestation.

L'intégralité des montants payés sera alors remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

10.3 Problème technique et accident

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant le photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursé, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

ARTICLE II : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur).

Même après la cession des fichiers numériques, les images restent la propriété intellectuelle du photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit.

L'usage commercial par le Client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec le photographe.

Toute utilisation personnelle d'une photographie/vidéo, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages (publication sur internet, exposition, ...) doit mentionner le nom du photographe.

Le client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable.

ARTICLE 12 : DROIT À L'IMAGE

Le photographe se réserve le droit d'utiliser, les photographies/vidéos qu'il a réalisées à des fins de promotion de son activité (site internet, réseaux sociaux, expositions, ...).

Toute photo/vidéo publiée publiquement (internet, réseaux sociaux, ...) par le client pourra être utilisée par le photographe.

ARTICLE 13 : DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

Le photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 14 : LOI APPLICABLE & LITIGES

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français.

Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de ville.

En cas de litige non résolu par une solution amiable et ayant fait l'objet d'une réclamation écrite adressée par le client consommateur à l'entreprise, vous pouvez soumettre le différend au médiateur de la consommation dont les coordonnées sont les suivantes :

- SMP - Société de Médiation Professionnelle
- Médiateur-Consommation-smp, 24 rue Albert de Mun, 33000 Bordeaux
- <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus en signant un contrat ou devis fourni par AxElena Production.